



Mercredi 19.06.13 | 46e année | No 19

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Les clés de la mobilité

Quelles sont-elles? Le technicien énoncerait des moyens de transport – train, bus, voiture – et des infrastructures – rail, routes et aéroports. Pour l'individu, les clés de la mobilité sont surtout les éléments qui lui donnent accès aux différentes destinations de son quotidien et lui offrent des choix entre modes de déplacement.

Les enfants préfèrent souvent aller à l'école à pied, mais ils dépendent des décisions de leurs parents qui jugent la sécurité de l'itinéraire. Pour un jeune, être indépendant de maman-taxi peut être le facteur essentiel, que cela se concrétise par un vélo, un scooter ou un abonnement Onde Verte. Pour les pendulaires, c'est le temps de trajet de porte à porte et le confort des transferts qui sont décisifs – nombre d'entre eux combinent d'ailleurs le trajet de retour du travail avec leur dose quotidienne de sport, les achats ou d'autres loisirs. Les personnes âgées, celles qui se déplacent avec peine, voient souvent leur rayon d'activité réduit par des obstacles tels que marches et sols irréguliers ou par l'absence de bancs où se reposer un instant, des détails qu'on ne remarque même pas à moins d'en accompagner une sur son parcours quotidien.

Ce sont ces déplacements de tous les jours qui déterminent notre qualité de vie et la palette des améliorations possibles est vaste. Il s'agit donc de tenir compte de ces clés décisives pour les individus, ainsi que de la cohérence et de la complémentarité des différents modes de déplacement.

Christine Gaillard
Directrice de la mobilité



Le blues rock de Shas-Raal risque samedi soir de faire trembler les vieilles pierres du Neubourg. • Photo: sp

Musique en fête

La Fête de la musique se déroule vendredi et samedi dans les rues du centre-ville et au port mais aussi au Temple du Bas, au Bar King et à la Case à chocs. Au total, quelque 50 groupes et ensembles se produiront gratuitement dans des styles suffisamment différents pour satisfaire tous les goûts. Nouveautés de cette 12^e édition: une scène mobile acquise par la Ville pour les Dj's à la place Pury et le retour du rock au Neubourg.

Neuchâtel fera la fête à la musique vendredi dès 17 heures. Plusieurs groupes se produiront sur la grande scène de la rue du Concert et sur la petite, à la rue de l'Hôpital. La Société de musique propose à 18 heures au Temple du Bas le Carnaval des animaux de Saint-Saens.

A la même heure, le Showband des Armourins et la fanfare de l'Armée du Salut défileront en ville tandis que des airs d'opéra se feront entendre au coin des rues. Sans parler de l'orchestre des jeunes du Conservatoire (20 heures au Temple du Bas), de l'école de musique BBM74, au bar King du lac, et du hard rock dès 17 heures au Neubourg...

Un samedi très musical

Rebelote samedi avec de la musique dès le milieu de la matinée et jusque tard dans la nuit. Les concerts de ska et reggae du Spahni's Dub Dancers à 22 heures sur la grande scène et de blues de Ashton A (à 23h30) devraient constituer l'apothéose de la soirée. A ne pas manquer non plus le blues rock déjanté du trio de

Shas-Raal (20h30 au Neubourg) et l'ensemble à cordes La Stravaganza (à 19 heures au Temple du Bas).

Violoncelle et guitare

Signalons enfin les prestations de l'atelier de jazz du Conservatoire (petite scène 12h30), les artistes hip-hop de la Dimension 13/17 et les ateliers du Centre de loisirs (même lieu dès 14 heures) ainsi que la chorale des petits chanteurs de Marin (14h15 au Temple du Bas) suivis du violoncelle et de la guitare de l'excellent duo Singer-Fischer. Sans oublier dès 21h30 à la Case les concerts des musiciens qui répètent dans les locaux. Un super programme entièrement gratuit à consulter sur www.fdlm.ch



3

La Ville de Neuchâtel résilie le bail du collectif Ortica portant sur l'immeuble sis à la rue de la Main 2.



4

Une exposition de photographies des modillons de la Collégiale s'ouvrira vendredi à 17h30.



5

Béatrice Zumwald dédicacera samedi dès 14h30 chez Payot un livre d'illustrations intitulé « Maxe ».

Publicité



Entre de bonnes mains

Nouvelle adresse
à partir du 28 juin 2013 :
Rue du Seyon 1, 2001 Neuchâtel

L'équipe de la succursale à Neuchâtel (à partir de la gauche): Giovanni Manco, Jean-Michel Mettraux, Julien Fiume, Daniel Allisson, Olivier Boinay, Philippe Oberson, Serge Mignon, Daniel Merz

Convenez d'un rendez-vous pour un conseil personnalisé sur
www.prendre-rendez-vous.ch



Banque Valiant SA, Rue du Seyon 1, 2001 Neuchâtel, Tél. 032 727 67 11, www.valiant.ch

Flühmann-Evard
POMPES FUNÈBRES

1938 - **75** ANS - 2013

Écoute, conseils et démarches 24/24h

LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION

Nous sommes à votre disposition pour un entretien adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années d'expériences dans la profession

Flühmann-Evard Arrigo SA | Rue de la Maladière 16 | 2000 Neuchâtel | +41 (0) 32 725 36 04 | info@pfne.ch | www.pfne.ch

Demandez une étude technique et économique gratuite et profitez de subventions allant jusqu'à 30'000.-

Top Sun Energy

ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

- Je Paie moins d'impôts.
- Je Produis mon courant électrique.
- Je Réalise un investissement rentable et sûr.
- Je Respecte l'environnement.

www.topsunenergy.ch
0848 000 470
2000 Neuchâtel


Dans ce numéro

Exposition à la Collégiale

Une exposition de photographies des modillons du chevet – visages de pierre – s'ouvrira vendredi 21 juin à la Collégiale. Des visites guidées seront également proposées.

Page 4

Un accueil commun

Le Conseil communal envisage de réunir sous le même toit les services du Contrôle des habitants et de l'Etat civil. Un accueil commun sera créé dans l'ancien garage de la Police. Le Conseil général se prononcera lundi.

Page 8

Logements aux Cadolles

Le Conseil général examinera lundi un règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des nouveaux appartements des Cadolles. La Ville de Neuchâtel mettra en location au 1^{er} octobre 21 appartements à loyers modérés.

Page 9

Une Neuchâteloise en or



A l'occasion de la Fête fédérale de gymnastique, Agathe Germann a remporté dimanche dernier à Bienne le concours de gymnastique artistique féminine en catégorie P1. Reportage.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 26 juin 2013.


La Ville de Neuchâtel a informé le collectif Ortica de sa décision de résilier le bail


Récemment encore, et malgré les engagements écrits pris voici un peu plus d'un mois par le collectif, la Ville a dû déplorer, notamment, de nouvelles nuisances sonores.

Lien de confiance rompu

Alors même qu'une rencontre avait eu lieu à son initiative voici un peu plus d'un mois, rencontre qui avait débouché sur un protocole d'accord dûment accepté par le collectif, la Ville de Neuchâtel a constaté de nouveaux manquements de la part du collectif Ortica. Elle a ainsi décidé de résilier le bail portant sur l'immeuble sis à la rue de la Main 2. La résiliation prend effet immédiatement, mais la Ville accorde aux locataires un délai de 10 jours pour trouver une autre solution d'hébergement.

La Ville de Neuchâtel, par sa Direction de l'urbanisme, considère que le lien de confiance est irrémédiablement rompu avec le collectif Ortica. Malgré les efforts entrepris par le collectif, à tout le moins par certains de ses membres, elle observe des violations contractuelles et légales réitérées. Récemment encore, elle a dû déplorer des nuisances sonores, des risques d'incendie en raison de comportements négligents et l'absence d'égards envers la locataire de l'immeuble et ce, malgré les nombreuses sommations reçues, malgré l'engagement écrit pris fin avril dernier par le collectif.

La Ville regrette la disparition des débats et des soupers ouverts à la

population, qui faisaient partie intégrante de la dimension sociale développée par Ortica.

Mais face aux difficultés, voire même à l'impossibilité des membres d'Ortica de s'en tenir aux termes du contrat, la Direction de l'urbanisme a

rencontré hier une délégation du collectif et l'a informé de sa décision de résilier le bail avec effet immédiat. Elle a toutefois accordé aux membres du collectif un délai de 10 jours, soit jusqu'au 27 juin, pour transposer leurs meubles et autres biens en un autre lieu.


Incendie à la rue du Seyon 27

La Ville soutient les locataires

Lundi en début de soirée, la Ville de Neuchâtel a appris avec tristesse que les locataires de l'immeuble sis à la rue du Seyon 27 ne pourraient regagner leur logement. Ses différents services se sont immédiatement mobilisés afin que chaque personne retrouve un hébergement.

Le violent incendie qui a éclaté samedi 8 juin au numéro 27 de la rue du Seyon a nécessité l'évacuation de la vingtaine de locataires de l'immeuble. Ceux-ci ont trouvé refuge à l'abri PC de la Rosière. Compte tenu de l'incertitude quant à leur devenir, le SIS de la Ville de Neuchâtel a décidé la semaine dernière de

prolonger d'une semaine leur accueil à la Rosière. Actuellement, l'abri héberge une dizaine de personnes. Mais il s'agit d'un accueil d'urgence, qui prendra fin ce mercredi.

Compte tenu toutefois de la tournure des événements – la gérance immobilière a informé ce jour les locataires que ceux-ci ne pourraient réintégrer leur logement –, la Ville de Neuchâtel a décidé de venir en aide aux locataires. Quelques solutions de relogement ont déjà été trouvées.

Les Autorités de la Ville s'engagent à tout mettre en œuvre pour que chaque locataire trouve un logement.

 Le public est invité dans la Collégiale pour visiter une exposition de photographies

Visages de pierre à découvrir

Une exposition de photographies des modillons du chevet de la Collégiale sera inaugurée vendredi à 17h30. Elle s'accompagnera d'une série de visites commentées sur le même thème. Le public découvrira ainsi les différents visages de pierre qui ornent et soutiennent le chevet de l'édifice.

Une nouvelle série d'échafaudages va être démontée dans les prochains jours sur les parties supérieures du chantier de la Collégiale. Les abords du pignon ouest, la tour lanterne et le chevet de l'édifice seront à nouveau visibles.

Photographies de visages sculptés

A cette occasion, l'Association pour la Collégiale présente une exposition de photographies, qui se tiendra du 21 juin au 27 octobre à l'intérieur de l'église. Baptisée «petites moque-

« Les visiteurs partiront à la découverte du chevet et des modillons restaurés »

ries entre sculpteurs – visages de pierre à la Collégiale», elle comporte une série d'images réalisées par le photographe Paul-André Duvoisin. Celles-ci représentent les modillons du chevet de la Collégiale, c'est-à-dire les visages sculptés dans la pierre qui permettent



Ces visages et autres sculptures de pierre constituent les modillons qui ornent le chevet de la Collégiale. • Photo: P.-A. Duvoisin

de soutenir le chevet. Le vernissage de l'exposition aura lieu vendredi 21 juin à 17h30 à la Collégiale. Le public est également invité à l'apéritif qui suivra.

Visites guidées

La Ville et le Canton de Neuchâtel s'associent à la manifestation en proposant des visites commentées. Celles-

ci seront conduites par Guido Faccani, historien de l'art, Michel Muttner, de l'atelier de conservation-restauration et des collaborateurs de l'Office du patrimoine et de l'archéologie. Les visiteurs partiront à la découverte du chevet et des modillons restaurés. Les visites auront lieu vendredi 21 juin à 18, 19, 20 et 21 heures à la suite de l'inauguration de l'exposition.

« Les travaux de la première étape devraient toujours s'achever à la fin de l'année 2013 »

Travaux en bonne voie

Malgré des conditions météorologiques particulièrement difficiles durant ce printemps, les travaux sont en bonne voie. Les travaux de la première étape, qui concernent l'enveloppe extérieure du monument, devraient toujours s'achever à la fin de l'année 2013. A cette période, la Collégiale sera entièrement libérée de ses échafaudages. La population aura ainsi l'occasion de la redécouvrir dans toute sa splendeur.

Exposition «petites moqueries entre sculpteurs – visages de pierre à la Collégiale»: du 21 juin au 27 octobre à l'intérieur de l'église. Vernissage vendredi 21 juin à 17h30 à la Collégiale.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve, de 8h à 22h, sa, de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 18 août, exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste».



Jusqu'au 6 octobre, exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens».

Mardi 25 juin, 12h15, mardi du musée. Exposition «La collection des arts plastiques: un autre regard», visite commentée par Antonia Nessi.

Jeudi 27 juin, 18h30, making-of du «Dernier roi de Suisse», téléfilm de 28 minutes d'André Vallana (2001), dans le cadre de l'exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens».

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public pendant la durée des travaux. Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs». Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 29 septembre, exposition «Home Sweet Home».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 18 août, exposition «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 juin, «Ici vous allez trouver ce que nous cherchons», exposition de Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bierens de Haan. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Mercredi 26 juin, 19h30. Concert du Nouvel Ensemble Contemporain (NEC), «Circonvolutions». Réservations 032 720 20 60 ou cdn@nb.admin.ch.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 20 juillet, exposition Miklos Bokor «Paysage et

présence de l'homme», peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 juin, exposition de Lindy Lyman «Worlds of Inspiration», peinture et collage. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 17 novembre, exposition «Fleurs d'abeilles», ouvert tous les jours de 9h à 20h.

Mini Galerie (rue Guillaume-Farel 8), jusqu'au 23 juin, exposition André Storrer «Couleurs». Ouvert je-di de 14h30 à 17h30.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 7 juillet, exposition «A la recherche de la bohème perdue». Ouvert me-di de 14h à 18h.

L'actualité culturelle

Une nuit de rêve

Myriam Ramseyer et Josette Weber se produiront en concert jeudi 20 juin à la Galerie Quint-Essences. Le programme promet une soirée de musique classique peu connue du public néophyte avec des œuvres choisies de Kabalevsky, Taktakishvili et Bédard. Le choix des deux musiciennes de la région met en valeur des œuvres rarement jouées et à découvrir!

Galerie Quint-Essences, rue du Neubourg 20, jeudi 20 juin à 20h. Entrée libre, collecte à la sortie. Réservations au 079 255 03 08.

Le Carnaval des Animaux de Saint-Saëns...

Vendredi 21 juin, jour de la Fête de la musique, les membres des Concerts de la Collégiale et de la Société de musique ainsi que leurs amis donneront un concert au Temple du Bas: au programme, «Le Carnaval des Animaux» de Camille Saint-Saëns. A cette occasion, le public, jeune et moins jeune, trouve-

ra l'occasion rêvée pour découvrir cette pièce ainsi qu'en avant-première, le programme de la saison 2013/2014.

Temple du Bas, vendredi 21 juin à 18h. Entrée libre, collecte.

Théâtre amateur

L'Ecole de Théâtre Amateur du CCN présentera le travail des élèves de 2^e année vendredi 21 et samedi 22 juin. La parole, au théâtre, est une composante forte de la représentation. Le personnage théâtral est un fantôme, et c'est à la comédienne, au comédien de l'incarner, comme l'on dit, de lui donner chair. C'est à la présentation de cette conquête du personnage dans l'oubli de soi que les spectateurs seront invités à assister!

Centre culturel neuchâtelois, rue du Pommier 9, vendredi 21 et samedi 22 juin à 20h30. Entrée libre.

Spectacle de danse

La chorégraphe et maître de ballet Zully Salas présentera samedi 22 juin,



via un spectacle intimiste, le résultat d'un travail personnalisé. Zully Salas est issue de l'Ecole de chorégraphie de Bucarest; elle a étudié la pédagogie de la danse classique avec Oprea Petrescu. Dans son école créée à Neuchâtel en 1973, Zully Salas enseigne en petits groupes la danse classique suivant les canons de la méthode russe.

Cave perdue, rue du Château 21 (à 40 mètres du Théâtre du Pommier), samedi 22 juin à 17h et 19h. Entrée: Fr. 7.-. Réservations au 076 433 43 27 ou par courriel à zully.salas@bluewin.ch.

Concert

Le concert annuel du Coup de Joran – chorale des élèves de 4^e à 7^e HarmoS de

la Ville de Neuchâtel – aura lieu, jeudi 27 juin. Cette année le chœur a décidé de partir en voyage et de faire un petit tour du monde avec des chansons évoquant quelques pays extraordinaires, les vacances, la mer... Répertoire varié – chants a capella ou accompagnés par le pianiste ou quelques élèves – Le Coup de Joran compte environ 50 petits choristes qui se réunissent chaque mardi de 12h15 à 13h15 pour partager cette activité chorale, au collège de La Promenade. Le chœur est dirigé par Béatrice Savary et Anne Rémond et accompagné par Evan Metral.

Temple du Bas, jeudi 27 juin à 14h, concert scolaire, à 20h, concert public. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle



La banalité du mal

L'extermination des Juifs par le III^e Reich constitue un exemple de mal absolu. Comment a-t-on pu en arriver là? La philosophe juive allemande Hannah Arendt – magnifiquement interprétée par Barbara Sukowa dans le film de Margarethe von Trotta actuellement sur nos écrans – a beaucoup réfléchi à la question. Envoyée spéciale à Jérusalem pour le procès d'Adolf Eichmann (chargé d'organiser le transport des déportés vers les camps de la mort), elle a écrit un livre dans lequel elle se demande comment un homme a pu faire cela? Le constat est accablant et a donné naissance au concept de banalité du mal. Eichmann avait abandonné tout esprit critique parce que, homme de devoir, il plaçait le respect de son serment d'allégeance au Führer au-dessus de toutes considérations morales... Il n'est pas le grand théoricien de l'horreur qu'on pourrait imaginer mais juste un fonctionnaire ambitieux et zélé. Comme beaucoup d'entre nous, il sert, obéit et finit par ne plus faire la différence entre le bien et le mal. Pour éviter que le mal devienne banal, la philosophe en appelle à la résistance: remettez-vous en question, interrogez la légitimité des lois, la pertinence du discours officiel, contestez, révoltez-vous, désobéissez et surtout pensez et écoutez d'abord votre conscience...

Patrice Neuenschwander

Béatrice Zumwald sort un livre d'illustrations pour adultes et enfants

Un chat pas comme les autres

L'artiste neuchâteloise Béatrice Zumwald dédicacera samedi à la librairie Payot un ouvrage d'illustrations pour adultes et enfants. Publié aux Editions Attinger, il raconte l'histoire de la chatte Maxe. Malgré ses différences, celle-ci réussira à s'en sortir.

«J'ai commencé il y a deux ans à travailler sur ce projet. Maxe a toujours existé. Elle m'accompagne déjà pour annoncer mes événements», explique Béatrice Zumwald. Son livre permet de faire vraiment vivre ce chat, qui n'est pas comme les autres. Sorti d'un œuf, l'animal ne ressemble pas à son entourage. «Des gens qui ont eux-mêmes rencontré des difficultés dans leur vie me demandent de leur dédicacer mon livre», relève l'artiste.

«Beau et élégant»

Le livre de Béatrice Zumwald comporte 36 pages. Muni d'une couverture cartonnée, il contient à la fois des



Béatrice Zumwald dédicacera samedi dès 14h30 chez Payot son livre d'illustrations «Maxe». • Photo: sp

textes et des illustrations à propos de Maxe. Il s'adresse d'abord aux adultes, mais aussi aux enfants. L'auteure le dédicacera samedi prochain à la librairie Payot. «J'ai toujours adoré les chats. J'en ai à la maison et il y en a toujours un qui se promène dans mon atelier. Le chat est un animal que je trouve très beau et élégant. Il peut se montrer à la fois câlin et indépendant. J'apprécie beaucoup cette dualité», détaille Béatrice Zumwald.

Différentes formes d'art

Peinture, danse et musique: Béatrice Zumwald explore l'art sous toutes ses coutures. Elle consacre beaucoup de temps à la peinture et au dessin. La Neuchâteloise donne également des cours de peinture et met sur pied des expositions. Elle a inauguré en 2008 à Neuchâtel un nouvel atelier, baptisé Vit'Art. Elle expose actuellement des peintures au restaurant des Toiles à La Coudre. A l'avenir,

elle espère que l'héroïne de son livre d'illustrations pourra participer à toutes sortes d'événements. «On peut faire appel à Maxe pour faire de la publicité ou annoncer une manifestation», précise l'artiste neuchâteloise. (ak)

Dédicace du livre «Maxe» par Béatrice Zumwald: samedi 22 juin de 14h30 à 16h30 à la librairie Payot à Neuchâtel. Renseignements sur www.beatrizezumwald.com.

Au de la maison



ans

... et plus fort que jamais!

elexa
 Quai Max-Petitpierre 42
 Tél. 032 729 96 66
 Fax 032 729 96 69

2002 Neuchâtel
 info@elexa.ch
 www.elexa.ch



VSEI USIE Ideen verbinden
 Idées branchées
 Idee in rete



FARINE DÉCORATION
 Intérieurs et revêtements de sols

Tél. 032 724 04 04 www.farinedeco.ch

Acheter une maison ou un appartement dans le sud de la France, en bénéficiant d'une hypothèque suisse, c'est possible !

400 promotions immobilières
 (5'000 logements neufs)
 en vente sur

www.acheter-en-france.ch



Tél. 079 418 50 28
 contact@acheter-en-france.ch



DUCKERT SA
 Travaux publics – maçonnerie

2000 Neuchâtel / 2016 Cortaillod
 Tél. 032 843 88 88
 www.duckertsa.ch



 **Neuchâtel. Mille ans, mille natures**

Le lin

Blaise
Mulhauser



Quatre espèces du genre «*Linum*» et de la famille des Linacées ont été recensées dans la région de Neuchâtel: le lin purgatif, très répandu dans différents types de prairies; le lin à feuilles menues présent dans les gariques et zones rocheuses; le lin d'Autriche dans les talus secs du Suchiez et des Valangines et enfin le lin cultivé dont on a aujourd'hui pratiquement oublié l'importance pour les générations qui nous ont précédées.

Une plante «archéologique»

Le lin cultivé a été l'une des premières plantes domestiquées par l'homme. Il semblerait que la plus ancienne fibre végétale travaillée par l'homme soit du lin. Retrouvée dans une grotte de Géorgie, elle est vieille de plus de 36'000 ans. Dans notre région, des recherches archéologiques menées à Saint-Blaise ont permis de découvrir que le lin était déjà semé dans la région il y a plus de 4'500 ans. Il s'agissait de



Quatre espèces du genre «*Linum*» et de la famille des Linacées ont été recensées dans la région de Neuchâtel. • Photo: Patricia Tutoy (Paris). Droits réservés

la plante la plus couramment utilisée à l'époque pour ses fibres et les vertus nutritives de ses graines. Celles-ci contiennent de l'acide linoléique intervenant dans la fabrication et la consolidation des membranes cellulaires.

Au fil des siècles, le lin a pris une grande importance pour ses fibres permettant de fabriquer des étoffes.

Celles-ci sont obtenues par macération des tiges sous la pluie. Une fois le processus de rouissage des tiges terminé, les fibres étaient extraites par broyage, raclage et peignage pour en faire des fils.

Dans le canton de Neuchâtel, la culture du lin a connu son apogée au XVIII^e siècle, grâce à l'apport des tech-

niques de culture et de traitement amenées par les huguenots français suite à la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Cette pratique a disparu de la région neuchâteloise au XIX^e siècle, suite à l'augmentation de l'importation des soies et du coton. Elle refait une apparition timide, surtout pour la fabrication d'huile.

Quelques marques d'un passé oublié

A l'est de l'Abbaye de Fontaine-André, proche de la limite communale avec Hauterive, le chemin des Rouillères et le lieu-dit Les Rouillères situent probablement l'emplacement d'une zone de

culture de lin, ou plutôt du rouissage du lin. Cette pratique s'applique également au chanvre, longtemps cultivé dans la région pour de multiples usages, notamment la fabrication de ficelles. Les noms de lieux de la ville sont parfois des réminiscences de pratiques oubliées.

B.M.

La Ville jeune

Jardin botanique, samedi 22 juin, en marge de l'exposition «Fleurs d'abeilles», journée pour le public avec la projection du film «More than honey» de Markus Imhoof. Renseignements sur www.jbneuchatel.ch.

Bar King, jeudi 20 juin à 21h15, The Waffle Machine Orchestra (CH/NE). Vernissage du 1^{er} album du groupe. Entrée libre.

Vendredi 21 juin dès minuit, Dj Sirsway (F). Entrée libre.

Samedi 22 juin à 18h, Clement Songe, The Two. Entrée libre. Dès 23h, Emmett Brown Case (CH). Entrée libre.

King au Lac, vendredi 21 juin de 17h30 à 18h45, Plume (CH/jazz manouche), de 19h à 20h, Triacr (CH/jazz), dès 20h30, BBM74 le live B.O. En cas de mauvais temps, au Bar King. Entrée libre.

Case à chocs, vendredi 21 juin dès 23h, Bass Factory vol. 4, Pendulum DJ set & Verse (AUS), Dirty Mad Sound (CH), Third2second (CH), Dubnium (CH). Prix: Fr. 25.-.

Samedi 22 juin dès 21h, Fête de la musique – Les musiciens des locaux montent sur scène. Entrée libre.

Queen Kong Club, samedi 22 juin dès 23h, Fête de la musique – Tomorrow is today presents: La Fête de la musique with Mano Fico. Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Fermature exceptionnelle du bassin intérieur dimanche 23 juin toute la journée en raison de la Red-Fish Cup.

Installations extérieures (sauf fosse à plongeurs): 9h-20h (du 15 juin au 15 août: 9h-21h).

Piscine de Serrières

Fermée jusqu'à nouvel avis pour cause de travaux.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N^{os} 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Football corporatif

Terrain des Charmettes

Mercredi 19 juin à 18h45, Olympique Metalor – Philip-Morris, groupe A
Lundi 24 juin à 18h45, La Gondola – Spectratime, groupe A
A 20h15, Olympique Metalor – Raffinerie, Groupe A

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 19 juin à 20h, Cortaillod – La Chaux-de-Fonds, Finale de la coupe Neuchâteloise





Le Conseil communal envisage de regrouper les services de l'Etat civil et du Contrôle des habitants sous le même toit

Nouveau visage pour la cour sud de l'Hôtel

Le Conseil général examinera lundi soir un rapport concernant l'implantation d'Heidi.com SA au faubourg du Lac 5 et la réaffectation de la cour sud de l'Hôtel communal. Le Conseil communal sollicite un crédit de 1,9 million de francs pour rénover les locaux qui abriteront sous un même toit les services de l'Etat civil et du Contrôle des habitants et pour réaffecter la cour sud de l'Hôtel communal. A cela s'ajoute encore une demande de crédit de 325'000 francs pour des travaux destinés à la nouvelle affectation des locaux de l'ancien garage du SIS au rez-de-chaussée du faubourg du Lac 5.

Depuis de nombreuses années, la Ville regroupe géographiquement ses services. Ceci a pour but d'encourager les synergies et d'obtenir des surfaces, par service d'un seul tenant. Ce travail s'achèvera avec le regroupement des services du Contrôle des habitants et de l'Etat civil (SECOPO). Le Conseil communal envisage de les loger sous le même toit dans l'ancien garage de la Police, situé au fond de la cour sud de l'Hôtel communal. Le Contrôle des habitants, sis Hôtel-de-Ville 1, et l'Etat civil, situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel communal, sont confrontés à des problèmes d'espace, d'accessibilité et

de confidentialité. Sans séparation entre l'accueil et les bureaux, «il est difficile, voire impossible d'échanger en toute confidentialité des informations personnelles aux guichets», relève le Conseil communal.

Trait d'union entre deux services

Dans ce contexte, le Conseil communal propose de rénover l'ancien garage de la Police pour y aménager l'accueil du Service communal de la population. On y trouvera les guichets du Contrôle des habitants et de l'Etat civil, une zone d'attente, un coin enfant, un photomathon ainsi qu'un système pour gérer les files d'attente et fournir des informations. Au sud du garage, les locaux déjà occupés par le Contrôle des habitants seront quelque peu réaménagés pour accueillir les bureaux des collaborateurs et les administrés en toute confidentialité. Au nord, les locaux abriteront les bureaux individuels des officiers de l'Etat civil. Au centre, l'ancien garage permettra d'accueillir le public. Cet espace deviendra le trait d'union entre les deux services.

Place piétonne arborisée

La réaffectation de l'ancien garage de la Police implique une réflexion sur la cour sud de l'Hôtel

communal. «Le pari a été de requalifier cette cour en une place publique accueillante et ouverte sur la ville. Le choix a été de ne maintenir que les véhicules partagés au sein de l'administration et l'accès pour les deux-roues à la cour arrière», indique l'exécutif dans son rapport. Cette solution permet de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Elle engendre aussi une réduction des places de parc au nombre de cinq. Le projet distinguera deux types de sol: le premier sera destiné au stationnement des véhicules électriques de l'administration et le second sera aménagé comme une place piétonne. «Les matériaux de surface permettent de différencier les usages de la cour», précise le Conseil communal. D'un côté, le bitume fera le lien avec la rue et de l'autre, le chaille offrira une grande perméabilité avec la possibilité de planter des arbres.

Une belle opportunité

L'autre volet du présent rapport concerne l'implantation d'Heidi.com, la marque de vêtements urbains, dans l'ancienne caserne des pompiers au faubourg du Lac 5. La société neuchâteloise a prévu d'y installer un espace de vente unique et novateur, assorti d'un show room

(voir édition du 5 juin). Quatre entreprises de renom international sont impliquées dans ce projet: Samsung Chemicals Europe, Samsung Semiconductor Europe, Archibrand Evolution et Zaha Hadid Architects. L'immeuble du faubourg du Lac 5 constitue une zone d'utilité publique avec équipements. Le Conseil communal propose de modifier le plan d'aménagement communal pour en faire une zone mixte. Des travaux seront également entrepris pour rendre les locaux conformes à ce changement d'affectation. L'actuel garage sera démantelé et un mur sera construit pour séparer cet espace des locaux de la Police. Le reste des travaux sera pris en charge par le locataire. «Le montant de 4'179 francs par mois, sans les charges, est un prix «socle» fixe pendant la durée limitée du bail de 5 ans», note le Conseil communal. Ce projet constitue une belle opportunité pour le développement économique de Neuchâtel et pour la redynamisation du centre-ville. (ak)



Le Conseil général se penchera sur un règl

Vingt et un a

La Ville de Neuchâtel met en location au 1^{er} octobre dans le parc résidentiel des Cadolles 21 appartements à loyers modérés. Le Conseil général s'intéressera lundi soir à l'adoption d'un règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires de ces nouveaux appartements.

Le projet résidentiel des Cadolles comporte au total 148 appartements répartis dans trois immeubles différents. Les bâtiments situés au nord et au centre du site comptent 122 appartements, dont 21 appartiennent à la Ville et 101 à Prévoyance.ne. Le dernier bâtiment, situé plus au sud, abrite 26 appartements vendus en PPE et une crèche de la Ville, aménagée au rez-de-chaussée. Les appartements mis en location par la Ville dénombrent entre 2,5 et 5,5 pièces.

Aide variable

Les bénéficiaires des appartements subventionnés sont les personnes ayant un revenu juste supérieur au

Le Conseil communal sollicite un crédit de 350'000 francs pour la réaffectation de la cour sud de l'Hôtel communal.



Hotel communal



La Ville de Neuchâtel mettra en location au 1^{er} octobre 21 appartements à loyers modérés dans le nouveau parc résidentiel des Cadolles.

règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des Cadolles

appartements à loyers modérés

normes d'aide sociale et subissant par conséquent de plein fouet l'effet de seuil. En effet, ces personnes ne bénéficient d'aucune prestation circonstancielle octroyée aux bénéficiaires de l'aide sociale (prise en charge des franchises et quote-part, RC/ménage, dentiste, ...), et ne bénéficient que d'un subside d'assurance-maladie partiel. D'autre part, ils doivent s'acquitter de leur impôt, ce qui n'est pas le cas pour une personne émergeant à l'aide sociale.

«Nos locataires pourront bénéficier d'une aide variable en fonction de barèmes des revenus, de leur fortune et selon le nombre de personnes occupant l'appartement», indique le Conseil communal dans son rapport. Le revenu brut annuel des personnes du ménage sans le revenu des enfants mineurs et des enfants majeurs en études ou en apprentissages sera pris en compte pour octroyer l'accès au logement. Le barème d'entrée est lié à un loyer qui correspond à un maxi-

mum de 31% du revenu annuel brut, l'intermédiaire à 27% et celui de sortie à 23%. Par ailleurs, le taux d'occupation est fixé comme suit: 2 personnes ou plus pour un 2,5 pièces, 3 personnes ou plus dans un 3,5 pièces et ainsi de suite. Les critères de fortune sont basés sur ceux des prestations complémentaires. Selon le contrat, les locataires seront tenus d'informer le bailleur de tout changement notable de situation, notamment en cas d'augmentation ou de diminution de revenu, de fortune ou du nombre de personnes occupant l'appartement. Un contrôle sera effectué chaque année.

Favoriser les familles

Pour les familles, un montant annuel de 5'000 francs par personne à charge est ajouté à tous les barèmes dans le but de les favoriser. Les familles monoparentales, elles, pourront bénéficier d'une pièce de plus. Ainsi, «une famille monoparentale avec deux enfants pourra bénéficier du même

nombre de pièces qu'un couple avec deux enfants», précise l'exécutif. En revanche, il n'y aura aucune différence de traitement pour les ménages avec des personnes en formation, à l'AI ou à l'AVS.

Si des changements de situation financière ou familiale interviennent et que le bail à loyer doit être résilié dans un délai d'un an, le règlement prévoit une exception. En effet, le délai de résiliation pourra être prolongé, afin de permettre aux enfants d'une famille ayant atteint les limites requises de poursuivre leur scolarité jusqu'au terme du 2^e cycle HarmoS. Ceci pour autant que Prévoyance.ne ne puisse pas leur proposer un logement similaire dans le complexe des Cadolles. «Partant du principe que les loyers des 21 appartements seront tous subventionnés au départ, il en coûtera à la Ville un montant de 145'800 francs maximum par année», relève le Conseil communal.



Participation au pont AVS

Le Conseil général se prononcera lundi soir sur l'introduction d'une participation financière au pont AVS en faveur du personnel communal. Le Conseil communal et les Associations du personnel se sont penchés sur deux points en matière de politique du personnel: le financement d'un pont AVS et la flexibilité de l'âge de la retraite. Ses discussions ont abouti à la signature d'un protocole d'accord. Celui-ci introduit le versement par la Ville d'un pont AVS pour les collaborateurs partant en retraite. Il permet de compenser la réduction de rente viagère en cas de prise de la rente-pont AVS et/ou de compléter les rentes du 2^e pilier du personnel. Pour encourager la retraite anticipée, ce montant peut être versé dès l'âge de 58 ans. Le protocole d'accord permet également d'assouplir les conditions d'octroi de prolongation d'activité au-delà de l'âge-terme. De nouvelles discussions sont encore en cours à propos des fonctions dites difficiles. En effet, rester actif jusqu'à 63 ou 64 ans paraît supportable pour certains emplois, mais nettement moins pour d'autres, dont notamment ceux qui exigent des efforts physiques.

Les groupes politiques s'expriment



Le groupe PopVertsSol soutient la pétition qui demande l'acquisition par la Ville du domaine de l'Abbaye de Fontaine-André.

Groupe PLR

Heidi est neuchâteloise!

Julien Spacio: Depuis la création des centres commerciaux en périphérie et leur offre de magasins intégrée, le centre-ville connaît un certain nombre de difficultés. Des commerces phares ont quitté notre centre-ville au profit de ces centres commerciaux avec un succès mitigé d'ailleurs. Qu'à cela ne tienne. Plusieurs initiatives privées sont venues dynamiser notre centre-ville. Le PLR ne peut que soutenir et encourager toute initiative afin de rendre notre ville plus belle et attractive. Il en remercie ici les auteurs. La dernière en date est l'implantation de Heidi.com SA au faubourg du Lac 5, l'ex-caserne des pompiers. Cette société, en collaboration avec plusieurs entreprises de renommée mondiale, va créer le premier magasin virtuel, une sorte de laboratoire du shopping de demain. A la pointe de la technologie ce nouveau magasin va permettre de composer son produit, de l'essayer virtuellement... dans un décor onirique. Après une autre petite fée, Heidi, un brin moins verte, vient positionner Neuchâtel au centre de l'innovation. Et si cela présageait le centre-ville de demain!

Groupe PopVertsSol

Sauvons le domaine de l'Abbaye de Fontaine-André!

Nicolas de Pury: Nous avons appris dernièrement qu'un joyau de notre patrimoine, le domaine de l'Abbaye de Fontaine-André, venait d'être vendu. Avec une opération immobilière à la clé permettant à l'acquéreur de faire une fort juteuse opération financière avec la future construction de villas!

Comme tout objet classé comme patrimoine historique, le Canton et la Ville ont un droit de préemption. Or, l'Etat vient de renoncer à assumer – une nouvelle fois – son rôle de garant de la préservation du patrimoine.

C'est donc à notre Ville que revient à faire valoir ce droit de préemption et d'acquérir ce bien d'une valeur patrimoniale inestimable.

Il nous paraît évident que la Ville se doit de s'investir dans ce dossier, car ce domaine, sa source et les premiers bâtiments qui datent du XII^e siècle! Mille ans d'histoire qui nous lient avec le début de l'existence de notre Ville.

Au vu des délais légaux, le Conseil communal doit nous proposer très rapidement un rapport sur ses intentions et proposer un crédit pour acquérir définitivement ce domaine prestigieux.

Ce bien est estimé à plus de 5 millions de francs, ce qui n'est pas rien! Mais ce bien sera inscrit au patrimoine financier de notre Ville. Il offrira un rendement financier non négligeable dans un proche avenir!

Une source historique, des bâtiments protégés, un domaine agricole, un potentiel de développement certain pour du tourisme doux, un lieu de pèlerinage pour petits et grands, voilà quelques arguments qui méritent d'être retenus, notamment dans le cadre de l'étude d'un parc périurbain.

De plus, l'opportunité de construire des logements mérite également réflexion. La construction annoncée de villas par un privé n'est pas la manière la plus adéquate pour répondre à la forte demande de logements sur notre territoire. Devons-nous laisser faire cela de cette manière?

Nous vous demandons, chères lectrices, chers lecteurs, de soutenir la pétition qui demande à ce que le Conseil communal acquiert ce magnifique domaine.

Encourageons donc le Conseil communal à choisir cette voie et nous saurons dégager, au sein du Conseil général, la majorité nécessaire afin de sauvegarder ce patrimoine inestimable!

Groupe Socialiste

Petits matins harmonieux

Matthieu Béguelin: La vie nocturne tient depuis longtemps une place importante dans notre ville, depuis l'époque des cercles notamment. Ses acteurs sont une composante de notre centre-ville. La réforme en cours de la Loi sur les établissements publics propose de porter l'heure de fermeture à 6 heures du matin.

Une telle modification doit s'accompagner d'une réflexion sur la cohabitation entre les noctambules, les habitants ou commerçants, qui font parfois les frais de soirées trop arrosées. De la même manière, il faut souligner le rôle de cette vie nocturne dans le dynamisme économique du centre-ville et dans son attractivité. Il faut, enfin, reconnaître le besoin de prévention au sein du monde de la nuit, pour éviter de funestes dérives.

Ainsi, nous avons déposé une motion demandant que soit constitué un groupe de travail réunissant acteurs du domaine de la prévention, du monde de la nuit et des commerçants du centre-ville, afin de mener ces réflexions pour établir en commun des critères d'octroi d'ouverture jusqu'à 6 heures du matin. Ceci pour que notre ville puisse connaître des lendemains de fête qui soient agréables pour toutes et tous, qu'ils soient oiseaux de nuit ou rossignols.

A propos...



Souriez!

On constate depuis toujours un intérêt pour la participation des élus aux votes lors des sessions du Parlement. La fidélité des représentants du peuple aux séances mobilise également celles et ceux appelés à en rendre compte. Aujourd'hui prend naissance un volet plus subjectif de la qualité des politiciens, quand bien même est-il basé sur des critères scientifiques: la beauté! Celle que l'on prend en compte dans les concours: une chevelure abondante, un visage allongé, de grands yeux, des lèvres symétriques et j'en passe... On connaît l'importance de certaines bases d'évaluation sur le corps électoral et l'implication mineure des programmes politiques des uns et des autres. Mais de là à publier un classement des parlementaires en seule relation avec cet aspect il y a un pas qu'un chirurgien plasticien n'a pas hésité à franchir... Plus près de nous, la loi neuchâteloise sur les droits politiques exige simplement des candidat-e-s qu'ils soient éligibles, donc électeurs. C'est tout. Ce que l'on aime n'est-il pas toujours beau?

Rémy Voirol

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Chancellerie de la Ville de Neuchâtel cherche, pour la rédaction de l'hebdomadaire d'information «Vivre la ville»

un-e journaliste stagiaire à 100%

Avantages:

- travail intéressant au sein d'une équipe polyvalente et motivée;
- formation complète conforme aux exigences de la profession;
- tâches variées, outil informatique moderne;
- indépendance;
- salaire conforme aux normes de la branche;
- conditions sociales d'une administration publique.

Au bénéfice d'une formation universitaire ou titre jugé équivalent, vous avez d'excellentes connaissances de la politique locale et de l'actualité en ville de Neuchâtel. Vous maîtrisez parfaitement la langue française et avez une aptitude naturelle à l'expression écrite. Si de plus vous êtes disponible, indépendant-e et avez l'esprit d'initiative, cette offre vous concerne.

Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **lundi 24 juin 2013** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: 5 août 2013 ou à convenir.

Tous renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de M^{me} Anne Kybourg, journaliste, tél 032 717 77 15.

Administration communale

Optimisation de la répartition des sections

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a affiné sa réflexion quant à la répartition des sections de l'Administration communale.

Dès à présent, la teneur de chacune des cinq directions est par conséquent la suivante:

- **Olivier Arni**
Urbanisme, Economie, Environnement
(anciennement: Urbanisme, Environnement, Mobilité)
- **Christine Gaillard**
Education, Santé, Mobilité
(anciennement: Santé, Action sociale, Education)
- **Pascal Sandoz**
Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération
(inchangé)
- **Thomas Facchinetti**
Culture, Sports, Tourisme
(inchangé)
- **Vacant**
Finances, Ressources humaines, Action sociale
(anciennement: Finances, Ressources humaines, Economie).

Les jubilaires 2013 de la Ville

40 ans de service

M. Jean-Louis Tschanz.

25 ans de service

M^{mes} et MM. Robert Bossion, Françoise Ducommun, Sylvia Favre, Christophe Gillibert, Christian Horisberger, Ich-Ao Lam, Eric Leuba, Pierre-André

Leuba, Olivier Neuhaus, José-Luis Ramos, Anne Ramseyer Duplain, Philippe Rebetez, Pierre-Alain Zosso.

Retraités

M^{mes} et MM. Luigi Bello, Claudine Brülhart, Janine Choffat, Jean-Louis Francey, Daniel Goffinet, Virginia Lanca, Daniel Leuba, Jacques Meyer, Jean-Jacques Petter, Marie-Claude Staub.



Les jubilaires de la Ville de Neuchâtel se sont rendus à Soleure. Il ont consacré un instant de la journée pour la traditionnelle photo-souvenir.

La chronique multimédia de...

Les derniers seront les premiers...



L'effervescence du salon E3 à Los Angeles à peine retombée, trêve de galéjade et concentrons nous plutôt sur les jeux actuels qui n'ont pas dit leur dernier mot. Si les premières images dévoilées lors de ce grand rassemblement mondial dédié aux jeux vidéo nous ont permis de voir à quelle qualité graphique nous allons nous frotter en 2014, force est de constater que la Playstation 3 tient encore la barre avec des jeux comme « Last of us ».



Ellie n'est pas qu'un boulet, elle sait se rendre utile.

C'est une sacrée claque visuelle que nous a mis le dernier-né des studios Naughty Dog, fiers géniteurs de la saga *Uncharted*. Le lien de parenté est d'ailleurs assez évident, que ce soit dans la manière de nous amener à vivre les éléments du scénario, ou comme dans le design des personnages ou leurs animations. Joel, notre héros, est un vieux de la vieille à qui on ne la fait pas. Il a vu l'infection se propager à l'ensemble de l'humanité et fait partie des rares survivants... d'où le titre du jeu ! Il s'est spécialisé dans la contrebande entre la zone de quarantaine et l'extérieur. Cette fois,

c'est une marchandise toute particulière qu'il devra acheminer, en la personne de Ellie, jeune fille de 14 ans qui pourrait bien représenter le dernier espoir de la race humaine [effet dramatique]. Le suivi de ce scénario plutôt bien ficelé se fait au travers d'un jeu d'action à la troisième personne. Les scènes d'affrontement angoissantes avec les infectés courant et hurlant s'alternent avec celles plus stratégiques d'infiltration et de résolution d'énigme.

Il n'est plus nécessaire de répéter que ce n'est pas parce qu'il est joli

qu'un jeu est bon. Les faiblesses de *Last of us* sont à dénoter du côté de sa linéarité donnant l'impression d'évoluer uniquement dans des couloirs jonchés d'événements trop scriptés. L'intelligence artificielle des ennemis n'est pas catastrophique mais peut donner lieu à des situations plutôt cocasses de gardes courant face contre le mur derrière lequel nous sommes cachés. Peu de risques ont été pris dans la préparation de cette recette qui pioche allégrement dans des mécanismes qui ont maintes fois fait leurs preuves et une atmosphère qui

rappelle celle d'*Half Life 2*. Pourtant la sauce prend ! L'ambiance est suffisamment soignée pour nous donner envie de savoir comment se termineront les péripéties de Joel et Ellie et même le grand retour du soleil ne nous empêchera pas de profiter de ce titre estival.

Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux, sur le blog « Vivre le jeu » (<http://vivrelejeu.blogspot.ch>). N'hésitez pas à nous laisser des commentaires ou nous faire part de vos remarques.

Lionel Imhoff & Niels Weber

A travers l'histoire



Ouvert en 1894 grâce à la générosité de Cécile Jeanjaquet, l'hôpital des enfants accueille, à la rue de la Maladière, jusqu'à 35 petits malades dans un environnement pensé pour eux. L'hôpital Jeanjaquet reste en fonction jusqu'en 1952, date à laquelle les services pédiatriques sont transférés à l'hôpital Pourtalès et aux Cadolles. En 1987, le bâtiment subit une complète transformation par l'adjonction de nouveaux espaces au nord et à l'est. Il abrite des logements protégés pour les personnes souffrant d'handicaps. Carte postale, vers 1903, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

Offre d'emploi

En prévision du prochain départ du titulaire, la direction des Infrastructures et Energies pour le service de la voirie, met au concours un poste de:

chauffeur(euse) poids lourd

(taux d'activité 100%)

Vos missions:

- conduite de véhicules lourds et légers avec différents agrégats tels: grue, multilift, équipement de déneigement, etc;
- travaux de livraison et d'entretien de matériel;
- services de piquet;
- contribution aux aspects d'entretien du domaine public et de la gestion des déchets;
- respect et promotion des règles de sécurité.

Votre profil:

- CFC Conducteur de véhicules lourds;
- 3 ans d'expérience minimum dans une fonction similaire.

Nous offrons:

- possibilités de formation continue;
- intégration au sein d'une équipe motivée;
- travail varié.

Vous êtes une personne dotée d'un tempérament dynamique, d'une bonne capacité d'adaptation, vous êtes à l'aise dans les contacts avec le public et avec le travail en équipe. Vous aimez le travail à l'extérieur, êtes en bonne condition physique et disposé(e) à travailler avec des horaires flexibles y compris le week-end.

Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **lundi 24 juin 2013**, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

L'entrée en fonction est prévue au 1^{er} septembre ou à convenir.

La Ville officielle

Parlement de la Ville

Divers objets à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués à une séance ordinaire **lundi 24 juin 2013, à 19h30 à l'Hôtel de Ville**. L'ordre du jour est le suivant:

Rapports du Conseil communal

13-013

Rapport du Conseil communal, concernant l'implantation de Heidi.com SA au faubourg du Lac 5 et la réaffectation de la cour sud de l'Hôtel communal (SECOPO), à l'appui de deux demandes de crédit.

13-010

Rapport du Conseil communal, concernant l'adoption d'un règlement d'aide à la personne pour les futurs locataires des nouveaux appartements du parc résidentiel des Cadolles.

13-012

Rapport du Conseil communal, relatif à l'introduction d'une participation financière au pont AVS en faveur du personnel communal.

Autres objets

13-601

Interpellation du groupe socialiste par et M. Baptiste Hurni et consorts, intitulée «Pour un retour des poubelles publiques dans les rues de notre Ville».

13-304

Motion du groupe socialiste par M. Baptiste Hurni et consorts, intitulée «Pour l'introduction de collecteur PET dans les déchetteries de quartier».

13-502

Postulat du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé «Pour un soutien pérenne au NIFFF».

13-305

Motion (dont le traitement prioritaire est demandé) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour un service du Conseil général».

13-306

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour des petits matins harmonieux».

13-307

Motion (remplaçant le postulat 12-506 déposé et développé le 2 juillet 2012) du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô.

Neuchâtel, le 4 juin 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch

Nouveaux lieux en ville

La Ville de Neuchâtel a baptisé samedi 15 juin deux nouveaux lieux.

Le Conseil communal a décidé de donner au secteur compris entre la rue du Tertre et la rue Louis-Favre le nom de «Place du Tertre».

Par la même occasion, le Conseil communal a conféré un nom spécifique au chemin piétonnier reliant la rue de la Côte à la rue des Parcs qui se nomme désormais «Chemin de la Sorcière», en référence aux textes publiés par l'historien Jean-Pierre Jelmini dans l'ouvrage «Neuchâtel 1011-2011».

Echos

■ Jeudi 20 juin, M^{me} Christine Gaillard, vice-présidente, représentera les Autorités communales au Congrès annuel de la Société suisse d'économie et de statistique, à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme et M. Rita et Edgar Oberson-Lütolf, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage et à M^{me} et M. Marguerite et Alfred Schürmann-Jelmini, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage.

Enquêtes publiques

Demande de Madame Sophie Erard, architecte au Landeron (Erard et Schüll architectes), d'un permis de construire pour la transformation des combles et l'aménagement de 2 appartements dans l'immeuble 10, rue Auguste-Bachelin, article 5020 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Laurent Weissbrodt. Les plans peuvent être consultés du 14 juin au 16 août 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Andrea Pelati, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'assainissement et l'aménagement des combles ainsi que la création d'une lucarne à la rue des Parcs 3-5, articles 7433 et 7434 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Home «Les Myosotis» par Madame Catherine Delémont. Les plans peuvent être consultés du 14 juin au 16 août 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **mercredi 26 juin de 10 heures à 11h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, journaux et jeux.

Renseignements: 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animation



Programme cinéma pour la semaine du 19 au 25 juin

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

VERY BAD TRIP III

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h15, me, ve au ma 20h15. VO angl
s-t fr/all je 20h15.

Apollo 3: VF ve/sa 23h, sa/di 15h15.
Acteurs: Bradley Cooper, Zack Galifianakis.
De Todds Philpips.

STAR TREK INTO DARKNESS - 3D

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Chris Pine, Zachary Quinto.
De J.J. Abrams.

MOI MOCHE ET MÉCHANT 2 - 3D

1^{er} semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 15h.
Apollo 2: VF sa/di 17h30, di 10h30.
De Pierre Coffin.

LA GRANDE BELLEZZA

5^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO it s-t fr/all di 10h30.
Acteurs: Carlo Verdone, Luis Tosar, Sabrina Ferilli.
De Paolo Sorrentino.

APOLLO 2

FAST AND FURIOUS 6

6^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker.
De Justin Lin.

EPIC - LA BATAILLE DU ROYAUME SECRET - 3D

6^e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h.
De Chris Wedge.

GATSBY LE MAGNIFIQUE - 2D

6^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 17h30.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Tobey Maguire.
De Baz Luhrmann.

AFTER EARTH

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Will Smith, Isabelle Fuhrmann, Jaden Smith.
De Shyamaian M. Night.

APOLLO 3

LES BEAUX JOURS

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h45, me au ma 18h15, 20h30.
Acteurs: Fanny Ardant, Laurent Lafitte, Patrick Chesnais.
De Marion Vernoux.

TRAVIATA ET NOUS

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF di 10h45.
Rex: VF me au ve, lu/ma 15h15, me au ma 17h45.
Acteurs: Natalie Dessay, Charles Castronovo, Jean-
François Sivadier.
De Philippe Béziat.

ARCADES

L'HOMME D'ACIER - 3D

1^{er} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, me, ve au ma 20h30, ve/sa
23h30. VO angl s-t fr/all je 20h30.
Acteurs: Henry Cavill, Amy Adams, Russel Crowe, Kevin
Costner.
De Zack Snyder, Michael Shannon.

BIO

THE BLING RING

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au lu 20h30. VO angl s-t fr/all ma 20h30.
Acteurs: Emma Watson, Taissa Farmiga,
Israël Broussard.
De Sofia Coppola.

HANNAH ARENDT

3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO all s-t fr me au ve, lu/ma 15h30, me au ma 18h.
Acteurs: Barbara Sukowa, Julia Jentsch.
De Margarethe von Trotta.

EPIC - LA BATAILLE DU ROYAUME SECRET - 2D

6^e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Chris Wedge.

REX

L'HOMME D'ACIER - 2D

1^{er} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve au di 20h, ve/sa 23h, sa/di 14h45. VO angl s-t fr/all
me/je, lu/ma 20h.
Acteurs: Henry Cavill, Amy Adams, Russel Crowe, Kevin
Costner.
De Zack Snyder, Michael Shannon.

STUDIO

JOSÉPHINE

1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h, 20h15.
Acteurs: Marilou Berry, Mehdi Nebbou, Bérengère Krief.
De Agnès Obadia.

MOI MOCHE ET MÉCHANT 2 - 2D

1^{er} semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 14h.
De Pierre Coffin.

CINÉMA MINIMUM

AUGUSTINE

Me 19.06, 20h,
De Alice Winocour.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Rateau-ivre, bistro-ados destiné aux
ados de 12 à 18 ans (rue des Fausse-
Braves 15). Ouvert du mardi au vendredi
de 15h30 à 18h30, tél. 032 725 26 65.

RECIFE, lieu de rencontre et d'échanges
pour femmes réfugiées, immigrées et
suisses, (rue de la Cassarde 22), tél. 032
730 33 50. Ouverture de l'accueil: lundi
au vendredi 8h30-11h30, 13h30-17h,
mercredi après-midi fermé, vendredi
13h30-16h. Cours de français, forma-
tion d'aide ménagère, permanences
d'accueil et de santé, divers ateliers et
activités ponctuelles. www.recifne.ch
courriel: 2000@recifne.ch.

Réseau d'échange réciproque des
savoirs, propose d'échanger gratuite-
ment nos savoirs (langues, musique,
informatique, cuisine, jardinage, etc.). Il
est ouvert à tous les âges et nationalités,
hommes et femmes et permet d'appren-
dre, de faire la fête, de visiter des entre-
prises et de tisser des liens. Renseigne-
ments: Simone Sahli, tél. 032 731 78 26
ou par e-mail: pervenche@net2000.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuwenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes du dimanche 23 juin

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation,
salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h pour le recueillement.
Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Est:

Maladière: di à 10h, culte avec sainte
cène, baptêmes.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Communauté allemande:

Poudrières 21: di à 14h30, Sommer-
fest.

Portalès: di à 10h, célébration animée
par l'équipe œcuménique d'aumônerie
de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du
mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h,
messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30,
messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h,
messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 10, messe familiale et fête
de la St-Jean.



L'instantané de Stefano Iori...



... on se motive

Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres

Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch



Les gymnastes de Gym Serrières ont participé ce week-end à Bienne à la Fête fédérale de gymnastique

Une médaille d'or pour Gym Serrières

A l'occasion de la Fête fédérale de gymnastique, la halle omnisports de l'Esplanade à Bienne a accueilli dimanche matin un concours de gymnastique artistique pour les catégories P1 et P2. Des gymnastes filles et garçons, âgés de 8 à 11 ans, ont démontré leurs talents devant des gradins archicomblés. Parmi les six Neuchâtelois de Gym Serrières en lice, Agathe Germann, 8 ans, a décroché une médaille d'or. Reportage.

Dans son coin, Agathe, 8 ans, répète son exercice. Une pièce droite, une roue, puis encore une: sa tête rougie sous l'effort. Imperturbable, elle se concentre et cherche l'équilibre sur une jambe. Mains sur les hanches, elle attend d'un air décidé. Ça y est! Elle s'approche de la poutre aux côtés de sa coach, Bibiane Dardel. La petite prend ses marques et grimpe sur la poutre avec l'agilité d'un chat. «C'est son engin de prédilection», souffle Bibiane Dardel. La petite exécute son programme sans fausse note. Elle quitte l'engin d'un saut spectaculaire avec les jambes en grand écart, puis rejoint ses camarades Maé et Judith.



Les gymnastes des catégories P1 et P2 de Gym Serrières, entourés de leurs entraîneurs, lors du concours de gymnastique artistique de la Fête fédérale.

Force physique impressionnante

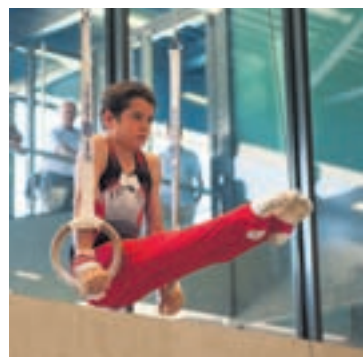
Le concours se poursuit avec la catégorie P2. Deux Neuchâtelois, Ylan et Timoté, s'échauffent. Les garçons ont un parcours très riche, assortis de six engins: les anneaux, la barre fixe, le

cheval d'arçon, les barres parallèles, le saut et le sol. Haut comme trois pommes, les gymnastes ont déjà des muscles saillants. Suspendus aux anneaux à la seule force de leurs bras, les concurrents exécutent tour à tour des

figures surprenantes. Tantôt les jambes tendues, tantôt les épaules à l'envers, ils font preuve d'une force physique impressionnante pour leur âge.

En fin de matinée, deux bénévoles installent le podium. Douze gymnas-

tes avancent en file indienne jusqu'au centre de la salle. Parmi eux, la jeune Agathe déambule d'un pas élégant. «En catégorie P1 fille, la première place revient à Agathe Germann», lance la speakerine. La gymnaste neuchâteloise grimpe sur la première marche du podium sous un tonnerre d'applaudissements. Médaille au cou, elle fonce vers l'équipe de Gym Serrières, qui la félicite. (ak)



De gauche à droite: Maé aux barres asymétriques, Agathe sur la première marche du podium, Judith au sol, Ylan aux anneaux, Ashon au sol et Timoté aux barres parallèles.



Cortège au centre-ville

La Fête fédérale de gymnastique s'est ouverte jeudi 13 juin à Bienne. Malgré une météo capricieuse, les concours individuels et jeunesse se sont déroulés sans encombre. Pas moins de 16'000 jeunes étaient de la partie en cette fin de semaine. La fête se prolongera jusqu'à dimanche avec les concours de sociétés. Parmi les événements à ne pas manquer, le cortège de la Fête fédérale se mettra en marche samedi 22 juin à 11 heures. Emmenées par les fanfares et les porteurs de drapeaux, les associations cantonales et régionales de gymnastique, dont celle de Neuchâtel, défilent dans le centre-ville de Bienne. Programme complet sur www.etf-ffg2013.ch.